

## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-03-432 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

**Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement sur la démolition d'immeubles :**

1. Lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Sabine a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :  
  
« *Règlement numéro 2023-03-432 projet de règlement sur la démolition d'immeubles.* »
2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu **le 27 mars 2023, 19h30, à la salle du conseil municipal située au 185, rue Principale, à Sainte-Sabine**. Au cours de l'assemblée publique le maire, monsieur Laurent Phoenix, expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 185, rue Principale à Sainte-Sabine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ou sur le site internet de la Municipalité de Sainte-Sabine à l'adresse suivante : [www.stesabine.ca](http://www.stesabine.ca).

#### **Résumé du projet :**

Règlement ayant pour but d'encadrer la démolition totale ou partielle des immeubles patrimoniaux.

Ce projet concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Donné à Sainte-Sabine, ce 8<sup>e</sup> jour de mars 2023.

Chantal St-Germain  
Directrice générale, greffière-trésorière